

Les arbres abattus seront bien replantés

A LA UNE AUDENGE

Publié le 18/02/2017 à 3h44 par S. T..

S'ABONNER À PARTIR DE 1€

0 COMMENTAIRE



Dans deux mois, l'avenue Charles-de-Gaulle sera de nouveau boisée.

PHOTO S. T.

PREMIUM

Faisant suite à l'abattage des platanes de l'avenue Charles-de-Gaulle, une Audengeoise s'est étonnée auprès de « Sud Ouest », celui-ci, sans aucun lien avec le chancre coloré et que ces derniers n'aient pas été annoncés...

Contactée par « Sud Ouest », le maire d'Audenge, apporte des explications.

« L'abattage des platanes de la place de l'église correspond aux travaux exigés

par le préfet... Cette obligation d'abattage est une situation que la municipalité déplore fortement, mais elle avait l'obligation d'appliquer l'arrêté préfectoral qui nous imposait d'enlever 73 platanes, afin d'éradiquer le chancre coloré de la place et ne pas risquer d'étendre la contamination.

Depuis fin janvier, les travaux de réhabilitation des réseaux, d'aménagement de l'avenue du Général-de-Gaulle et de la création de la halle ont débuté. Ils devraient s'achever fin mai 2017. L'abattage des platanes vieillissants et atteints pour la grande majorité du tigre du platane et de la maladie de l'antracnose a été nécessaire ; le conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement effectue régulièrement, à la demande de la municipalité, des diagnostics phytosanitaires sur ces arbres. »

Plus d'attractivité

Une démarche esthétique et pratique selon le maire. « L'objectif de ce projet est de proposer un espace rénové pour la tenue du marché de plein air, pour l'attractivité des commerces et professionnels, pour l'accessibilité aux différents services et au lieu de culte. La volonté étant de créer un cœur de ville accessible et embelli pour l'ensemble des usagers. La municipalité, soucieuse de ces espaces verts, a donc élaboré le projet de réaménagement en faisant le choix d'une nouvelle génération d'arbres planté afin d'éviter tout danger. Le choix s'est porté vers des essences de chênes-lièges, très persistants, déjà grands et formés, d'une dizaine d'années, de 20 à 25 cm de circonférence... Des arbustes, vivaces et graminées viendront compléter la plantation (plus d'une dizaine d'espèces différentes). »